

LESNEVEN

DIMANCHE 3 JUIN 2018 DÉPART 13H30 / 154 KM

Championnat de Bretagne cycliste

ELITE 1, 2, ESPOIRS

GUIDE TECHNIQUE

WWW.TPLCL.FR



Le Télégramme





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : André KERRIOU
Vice-président : Jean-Yves FICHOUX
Trésorier général : Daniel BIHAN
Trésorier adjoint : Albert GALL
Secrétaire générale : Marie Françoise BIHAN
Secrétaire adjoint : Philippe GRALL
 Ludovic BERDER
 Paul BIANEIS
 Paul BIHAN
 Jean-Louis BODENNEC
 Yvon BROC'H
 Noël BUZARÉ
 Roland BUZARÉ
 Jean-Yves CLOAREC
 Gérard COGREL
 Jo CONSEIL
 Yves GUILLERM
 Michel JACQ
 Odile JACQ
 Jean KERMOAL
 André LE ROUX
 Louis LE ROUX
 Goulven LORIENT
 Claude OMNÈS
 Jean-Luc PERON
 Jean-Yvon PRIGENT
 Alain RENARD
 Jean-Yves SIMON
 Jo UGUEN

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Présidente du jury : Morgane GARNIER
Arbitre 1 : Julien GLOAGUEN
Arbitre 2 : Philippe PAUGAM
Juge à l'arrivée : Jean-Paul KERBOUL
Arbitre moto 1 : Jérôme LE GALL
Arbitre moto 2 : Elodie LE TALLEC

RESPONSABILITÉS DIVERSES

Organisation générale : André KERRIOU
Contrôle technique :
 VS Drennecois & VS Lesnevien
Réception des officiels : Jean-Yves FICHOUX,
 Marie-Françoise MARHIC, Valérie GUILLERM
Plaques de cadre & dossards :
 Patricia DELAUNAY, Bernadette MICHAUD,
 Romane BARBIER
Site internet : Bruno LE MÉE
Secrétariat : Laurence KERBIRIOU
Service médical
Médecin : Olivier CORRE
Ambulance : LESNEVEN ASSISTANCE
Responsables des déviations :
 Alain RENARD, Albert LE VOURC'H
Responsable des commissaires-signaleurs :
 Jean-Yves SIMON
**Responsable sécurité ligne d'arrivée auprès
 des journalistes et photographes** :
 Roland BUZARÉ
Ardoisier : Yves GUILLERM
Animateur : Eric LE BALCH
Liaisons radio, sonorisation, photo finish :
 TREGOR SONO
Podium animation : Crédit Agricole, COM
 COM & ville de LESNEVEN
Ligne d'arrivée :
 Gérard COGREL, Goulven HABASQUE,
 Jean-Luc PERON
Protocole : Bernard CALVEZ, président de la
 commission route du comité de Bretagne de
 Cyclisme

VOITURES OFFICIELLES & CHAUFFEURS

Responsable des véhicules : Jean Luc PERON
Voiture ouvreuse :
 Noël BUZARÉ, Roland BUZARÉ
Voitures invitées :
 André KERRIOU – Pierre-Yves KERRIOU
Voiture presse : Jean-Jacques KERVOAL
Voiture présidente du jury : J.L. BODENNEC
Voiture arbitre 1 : Philippe GRALL
Voiture arbitre 2 : Claude OMNÈS
Voiture médecin : Goulven OLLIVIER
Véhicules de dépannage neutre :
 CC des Abers Henri GALLIOU
 VS Drennecois Jean-François BIANÉIS
 VS Lesnevien Stéphane BELLION
Car balai : Pierre BOZEC – J-Pierre LEMOINE
Moto info : Bruno RIVIÈRE FAMSMB
Motards sécurité : FAMSMB

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE



Lesneven



10H00	Ouverture de la permanence	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
10H00	Accueil des officiels	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
10H00	Installation des radios (Fréquence 157.55)	Parking des officiels – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
10H15	Visite du circuit et des installations par le collège des commissaires	
11H00-12H30	Remise des dossards et plaques de cadre, émargement	Structure Harmonie Mutuelle – Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
11H15	Déjeuner des officiels	L'Atelier – Rue Jeanne d'Arc – LESNEVEN
12H30	Réunion des directeurs sportifs	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
13H10	Mise en place des véhicules	Rue de la Libération – LESNEVEN
13H15	Appel des concurrents	Rue de la Libération – LESNEVEN
13H25	Départ fictif	Rue de la Libération – LESNEVEN
13H30	Départ réel lancé	Sortie Lesneven – Route de Pont du Châtel – LESNEVEN
17H04-17H21	Arrivée	Rue de la Libération - LESNEVEN
17H30	Cérémonie protocolaire	Podium – Rue de la libération – LESNEVEN
18H30	Cérémonie de clôture	L'Atelier – Rue Jeanne d'Arc – LESNEVEN
	Permanence du collège des commissaires	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
	Secrétariat & informatique	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
	Contrôle antidopage	Hôtel Communautaire – Boulevard des Frères Lumière – LESNEVEN
	Douche	Complexe René Bodénès – Rue de l'Hippodrome – LESNEVEN

LISTE DES HOPITAUX

Centre hospitalier Ferdinand Grall	1 route Pencran – 29207 LANDERNEAU	Tél : 02 98 21 80 00
Centre hospitalier universitaire de la Cavale Blanche	Boulevard Tanguy Prigent – 29200 BREST	Tél : 02 98 34 72 40
Polyclinique de Keraudren	375 rue Ernestine de Tremaudan – 29200 BREST	Tél : 02 98 34 29 29

DÉTAIL DU CIRCUIT



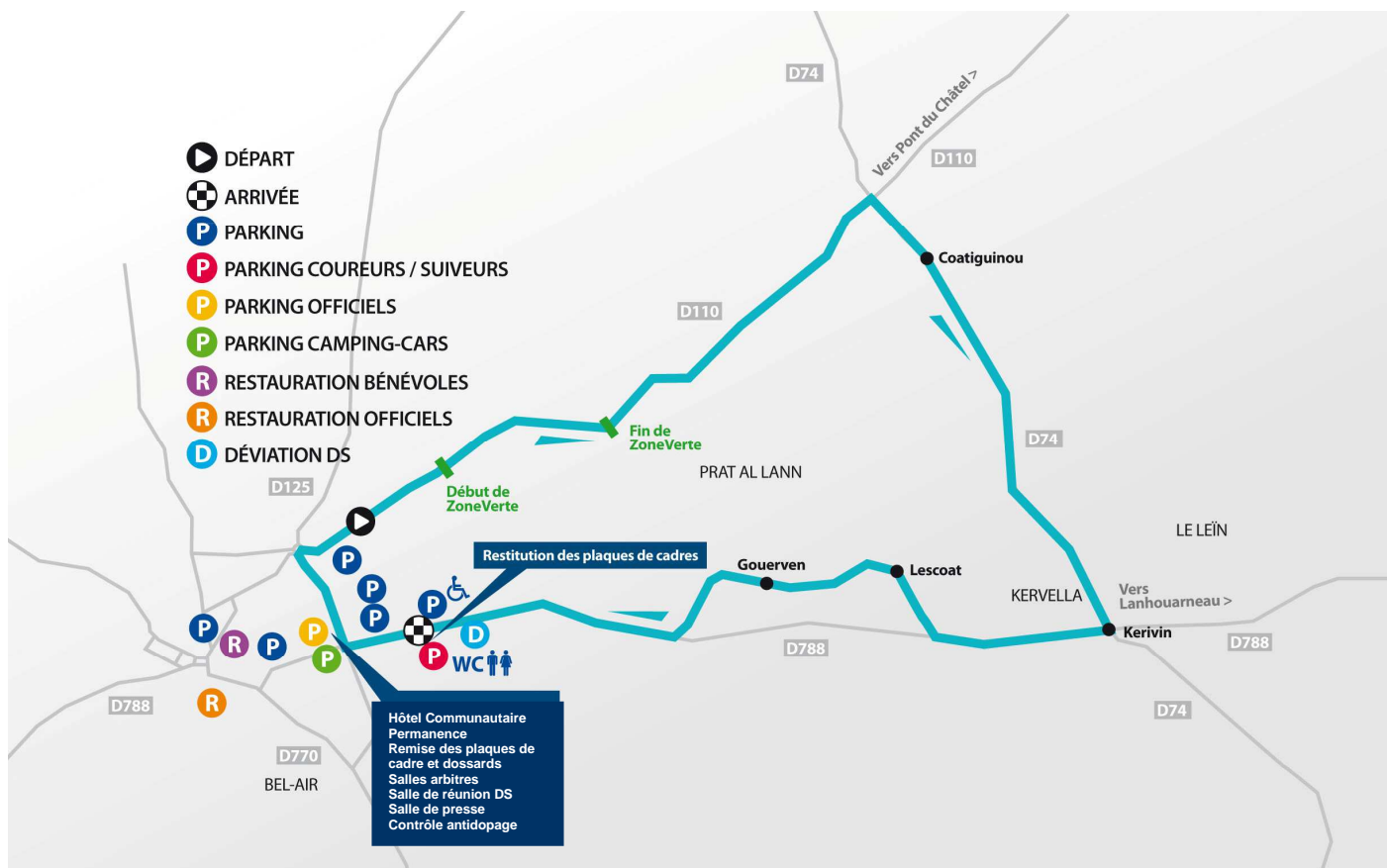
Lesneven



40 km/h	43 km/h	Localité traversée – Lieu dit	Nb tours restants	Ville à ville	Km parcourus	Km à parcourir
13H25	13H25	Départ fictif : rue de la Libération, défilé par le rond-point du Carpont, rond-point Casino, rond-point de Kergoniou, 1ère à droite rond-point rue Per Jakez Hélias				
13H30	13H30	Départ réel : panneau fin limitation 30km/h	18	0,000	0,000	153,700
13H30	13H30	Panneau sortie LESNEVEN		0,150	0,150	153,550
13H32	13H32	Kérenoc		1,150	1,300	152,400
13H34	13H33	A droite : Rosalm intersection D74/D110		1,100	2,400	151,300
13H34	13H34	Coatinigou		0,300	2,700	151,000
13H37	13H36	A droite : intersection D788/D74 – Lieu dit Kerivin		1,700	4,400	149,300
13H38	13H37	A droite vers carrière et pisciculture		0,700	5,100	148,600
13H40	13H39	A droite sortie la D788		1,400	6,500	147,200
13H41	13H40	Panneau entrée LESNEVEN, ATTENTION PLOTS ET ILOTS		0,500	7,000	146,700
13H41	13H40	1er passage sur la ligne d'arrivée – ILOTS	17	0,500	7,500	146,200
13H42	13H41	Rond-point du Carpont, prendre à droite, bd des Frères Lumière		0,400	7,900	145,800
13H42	13H41	Petit rond-point Casino, bd des Frères Lumière		0,200	8,100	145,600
13H42	13H42	Rond-point de Kergoniou - 1ère sortie		0,200	8,300	145,400
13H43	13H42	Petit rond-point rue Per Jakez Hélias		0,200	8,500	145,200
13H43	13H42	Nouveau passage ligne départ réel puis Rosalm, Coatinigou, Kerivin, rue de la Libération		0,100	8,600	145,100
13H44	13H52	2ème tour	16	7,500	16,100	137,600
14H07	14H04	3ème tour	15	8,600	24,700	129,000
14H20	14H16	4ème tour	14	8,600	33,300	120,400
14H33	14H28	5ème tour	13	8,600	41,900	111,800
14H46	14H40	6ème tour	12	8,600	50,500	103,200
14H59	14H52	7ème tour	11	8,600	59,100	94,600
15H12	15H04	8ème tour	10	8,600	67,700	86,000
15H24	15H16	9ème tour	9	8,600	76,300	77,400
15H37	15H28	10ème tour	8	8,600	84,900	68,800
15H50	15H40	11ème tour	7	8,600	93,500	60,200
16H03	15H52	12ème tour	6	8,600	102,100	51,600
16H16	16H04	13ème tour	5	8,600	110,700	43,000
16H29	16H16	14ème tour	4	8,600	119,300	34,400
16H42	16H28	15ème tour	3	8,600	127,900	25,800
16H55	16H40	16ème tour	2	8,600	136,500	17,200
17H08	16H52	17ème tour	1	8,600	145,100	8,600
17H21	17H04	18ème tour – ARRIVEE	0	8,600	153,700	0,000

Dérivation des directeurs sportifs sur la gauche 250m avant la ligne d'arrivée

CARTE ET PROFIL DU CIRCUIT





Lesneven



ARTICLE 1 : ORGANISATION GENERALE

Le championnat de Bretagne des 1^{ère}, 2^{ème} catégories et espoirs est organisé par l'association **LES AMIS DU VELO DU PAYS DE LESNEVEN COTE DES LEGENDES** avec le contrôle technique du VELO SPORT DRENNECOIS et du VELO SPORT LESNEVIEN. L'épreuve de classe 3.20 se déroulera le dimanche 3 juin 2018 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 2 : TYPE D'EPREUVE ET PARTICIPATION

L'épreuve est une épreuve officielle du calendrier régional.

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Les engagements se feront sur internet avant le mardi 29 mai 2018 à 20H00.

ARTICLE 4 : PERMANENCES

Les permanences de départ et d'arrivée se tiendront à l'Hôtel Communautaire, boulevard des Frères Lumière, LESNEVEN. La permanence de départ se tiendra le dimanche 3 juin 2018 de 10H00 à 12H30. La permanence d'arrivée s'y tiendra aussitôt après l'arrivée.

ARTICLE 5 : PRESSE

La salle de presse sera à l'Hôtel Communautaire, boulevard des Frères Lumière, LESNEVEN.

ARTICLE 6 : RADIO TOUR

Les informations de course seront émises sur la fréquence 157.550. Les radios seront disponibles le dimanche 3 juin 2018 sur le parking des officiels face à l'Hôtel Communautaire.

ARTICLE 7 : DOSSARDS ET PLAQUES DE CADRE

Les dossards et plaques de cadre seront à retirer dans la structure Harmonie Mutuelle de 11H00 à 12H30 le dimanche 3 juin devant la permanence boulevard des Frères Lumière à LESNEVEN. Les plaques de cadre devront IMPÉRATIVEMENT être rendues à l'issue de l'épreuve aux abords de la ligne d'arrivée dans la structure Harmonie Mutuelle.

ARTICLE 8 : SIGNATURES

La signature se fera lors de la remise des dossards. Tout coureur ne signant pas se mettra automatiquement hors course. La signature est obligatoire, elle se termine 10mn avant l'heure du départ du lieu de rassemblement sous peine de mise hors compétition ou disqualification selon l'article G11-1.

ARTICLE 9 : DIRECTEURS SPORTIFS

La réunion des directeurs sportifs aura lieu à 12H30 à l'Hôtel Communautaire, boulevard des Frères Lumière, LESNEVEN. Elle se déroulera en présence de la direction de l'épreuve et des membres du collège des commissaires.

RÈGLEMENT

ARTICLE 10 : ORDRE DES VOITURES

L'ordre des voitures sera établi par tirage au sort. Un seul tirage sera fait pour les équipes présentes à la réunion et ayant au moins 4 coureurs.

ARTICLE 11 : DEPART

Le départ fictif sera donné à 13H25 sur la ligne d'arrivée située rue de la Libération à LESNEVEN ensuite défilé sur 1,100km. Le départ réel lancé sera donné à la sortie de la ville FACE au panneau fin des 30 km/h.

ARTICLE 12 : CIRCUIT

Le circuit développe 8,600km et est à parcourir 18 fois soit un total de 153,700km. Le circuit est entièrement fermé à la circulation. Il ne comporte pas de danger particulier.

ARTICLE 13 : ASSISTANCE NEUTRE

Le service d'assistance technique sera assuré par trois voitures avec mécanicien à bord. Il sera demandé aux équipes de fournir des roues.

ARTICLE 14 : RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement sera fait selon les règlements de la FFC à partir du 50^{ème} kilomètre et jusqu'à 20km de l'arrivée. Une zone de ravitaillement à pied est prévue 1500 mètres avant la ligne d'arrivée.

ARTICLE 15 : ZONE VERTE

Une zone verte est prévue à la sortie de la ville au niveau du départ réel. Cette zone permettra aux coureurs de jeter leurs déchets. Des bénévoles seront prévus pour ramasser ces déchets. Il est demandé aux directeurs sportifs d'être particulièrement vigilants dans cette zone.

ARTICLE 16 : DERIVATION

Une dérivation est mise en place 250 mètres avant la ligne d'arrivée sur la gauche. Cette dérivation devra obligatoirement être prise lors du dernier tour pour tous les véhicules non officiels.

ARTICLE 17 : ARRIVEE

La course se déroulant en circuit, l'entraide entre les coureurs de la même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

ARTICLE 18 : DELAIS

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires en consultation avec l'organisateur et le responsable du comité.

ARTICLE 19 : CLASSEMENTS

Article 19-1 : Classement individuel

Le classement individuel sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 153,700km sur la ligne d'arrivée située rue de la Libération à LESNEVEN sous la banderole « ARRIVEE ». Le juge à l'arrivée sera aidé par un système de vidéo finish.

Article 19-2 : Classement espoirs

Le classement des espoirs est établi en fonction du classement individuel et est ouvert aux coureurs ayant moins de 23 ans (né en 1996 et après).

Article 19-3 : Classement des 2èmes catégories

Le classement des 2èmes catégories est établi en fonction du classement individuel et est ouvert aux coureurs de 2^{ème} catégorie.

ARTICLE 20 : RECOMPENSES

Devront se présenter **DANS LE PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée à LESNEVEN :

- ✓ Le vainqueur : bouquet, médaille, maillot de champion
- ✓ Le deuxième : bouquet, médaille
- ✓ Le troisième : bouquet, médaille

- ✓ Le premier espoir : bouquet, médaille, maillot de champion
- ✓ Le deuxième espoir : bouquet, médaille
- ✓ Le troisième espoir : bouquet, médaille

- ✓ Le premier des 2^{èmes} catégories : bouquet, médaille, maillot de champion
- ✓ Le deuxième des 2^{èmes} catégories : bouquet, médaille
- ✓ Le troisième des 2^{èmes} catégories : bouquet, médaille

En cas de victoire d'un coureur de 2ème catégorie, le maillot des 1ères catégories ne sera pas remis.

ARTICLE 21 : REGLEMENT ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage aura lieu dans un local prévu à cet effet à l'hôtel communautaire situé environ 300 mètres après la ligne d'arrivée. L'accès au contrôle sera fléché.

ARTICLE 22 : PRIX

- grille 915/25
- grille spéciale espoir 122/5

ARTICLE 23 : PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

ARTICLE 24 : PRESSE, PHOTOGRAPHES

A la demande de la commission route du comité de Bretagne, les journalistes et les photographes devront demander une accréditation à l'organisation. Uniquement les journalistes et photographes accrédités auront accès à la ligne d'arrivée.

SCHÉMA DE LA CARAVANE



Lesneven



A L'AVANT DE LA COURSE

- 1 – Voiture ouvreuse
- 2 – Voitures invités
- 3 – 1^{ère} voiture dépannage neutre
- 4 – 2^{ème} voiture dépannage neutre
- 5 – 1^{ère} voiture Arbitre
- 6 – Moto arbitre
- 7 – Moto ardoisier
- 8 – Moto info



A L'ARRIERE DU PELOTON

- 9 – Voiture du président du Jury
- 10 – Voiture médecin pendant les 2 premiers tours
- 11 – 2^{ème} voiture Arbitre
- 12 – Moto arbitre
- 13 – Toutes les voitures dépannages clubs
- 14 – 3^{ème} voiture dépannage neutre
- 15 – Ambulance pendant les 2 premiers tours
- 16 – Voiture presse
- 17 – Camion balai